

## POUR VOS DOSSIERS

### Le scrutin sénatorial de 2001 permet à la gauche de gagner 13 sièges, grâce à la proportionnelle

Les élections sénatoriales de 2001 permirent à la gauche de progresser, gagnant 13 sièges, grâce à la proportionnelle. En effet, dans cette série B (départements métropolitains allant de l'Indre-et-Loire aux Pyrénées-Orientales, ainsi que la Réunion, la Nouvelle-Calédonie et quatre des douze sénateurs représentant les Français établis hors de France), aux termes de la loi du 10 juillet 2000, dix-sept départements métropolitains élaient leurs sénateurs au scrutin proportionnel, dont douze utilisant ce scrutin pour la première fois : l'Indre-et-Loire, le Loiret, le Maine-et-Loire, la Manche, la Marne, le Morbihan, l'Oise, le Puy-de-Dôme, les Pyrénées-Atlantiques, et la Réunion départements désignant trois sénateurs, l'Isère, la Loire et la Meurthe-et-Moselle, qui élisent quatre sénateurs. La Loire-Atlantique et la Moselle, qui désignent cinq sénateurs, le Pas-de-Calais (sept élus) et le Nord (onze élus), conservaient le scrutin proportionnel.

Par ailleurs, quatorze départements élaient leurs sénateurs au scrutin majoritaire, contre vingt-six en 1992 : la Lozère, avec un sénateur, le Jura, les Landes, le Loir-et-Cher, la Haute-Loire, le Lot, le Lot-et-Garonne, la Haute-Marne, la Mayenne, la Meuse, l'Orne, les Hautes-Pyrénées, et les Pyrénées-Orientales, avec deux sénateurs. En outre, pour la première fois, les départements élaient leurs sénateurs au scrutin proportionnel appliquaient la parité.

En tout état de cause, la gauche, en 2001, profita de l'instauration de la proportionnelle.

Si sa progression était effectivement attendue, les résultats sont allés au-delà des prévisions. Les socialistes ont gagné effectivement 11 sièges, en Indre-et-Loire, Isère, Loire, Loiret, Manche, Meurthe-et-Moselle, Moselle, Morbihan, Oise, Pyrénées-Atlantiques, Maine-et-Loire. Ils ont cependant échoué dans la Marne où la droite s'est présentée unie. En revanche le PS a perdu trois sièges (Puy-de-Dôme, Pas-de-Calais et Loire-Atlantique, mais dans ce département l'ancien ministre François AUTAIN exclu du PS, a fini par se rattacher administrativement au PC. Dans le Nord, Mme Marie-Christine BLANDIN (Verts), ancien président du conseil régional, a pris un siège mais s'est rattachée administrativement au groupe PS. En tout état de cause, le groupe socialiste est passé au lendemain des élections de 77 à 85 membres. De leur côté, les communistes ont obtenu un bon résultat - au delà des prévisions - en progressant de 4 sièges (Meurthe-et-Moselle, Isère, Loire et Indre-et-Loire).

Deux membres du gouvernement de M. Lionel JOSPIN, M. Jean-Pierre MASSERET (PS), secrétaire d'Etat à la Défense, et Mme Michelle DEMESSINE (PC), secrétaire d'Etat au Tourisme, qui retrouvèrent leurs sièges de sénateurs respectivement dans la Moselle et dans le Nord, choisirent de revenir au Palais du Luxembourg.

### A droite, l'UDF progresse, le RPR et les RI perdent des sièges

La division a coûté cher à la droite avec la multiplication des listes décidée par les sortants pour contourner la loi sur la parité. Le RPR a perdu un siège dans l'Isère, la Loire, la Haute-Loire, la Meuse, les Pyrénées-Atlantiques, la Loire-Atlantique, La Réunion, mais il en gagné un dans la Haute-Marne, un en Moselle. Le RPR reste avec 96 sièges le groupe le plus important du Sénat. Les RI ont perdu deux sièges en Indre-et-Loire, un siège dans la Loire, le Maine-et-Loire, la Manche, le

Morbihan. Si l'Union centriste a perdu 2 sièges en Meurthe-et-Moselle, un dans l'Oise, un dans la Moselle, il en gagne un dans le Pas-de-Calais, 2 à La Réunion, un dans le Jura, un en Haute-Loire, un dans le Loir-et-Cher, deux en Loire-Atlantique. Le groupe RDSE a perdu un siège dans l'Isère, à la Réunion, dans le Jura, en Loir-et-Cher.

### Un renouvellement important

Comme en 1998, le scrutin sénatorial fut marqué par un important renouvellement des élus. En effet, pour les 102 sièges à pourvoir, quelque cinquante-huit nouveaux sénateurs furent élus. Parmi les nouveaux élus figuraient des personnalités politiques comme MM. Louis MERMAZ (PS) ancien président de l'Assemblée nationale, ancien ministre, qui était député de l'Isère, André LABARRERE (PS), ancien ministre, qui était député des Pyrénées-Atlantiques, Jacques BLANC (DL), ancien ministre, qui était député de la Lozère, Gérard LONGUET (UDF), ancien ministre, ancien député de la Meuse, Jean-Pierre SUEUR (PS), ancien ministre, ancien député du Loiret, Mme Michèle ANDRE (PS), ancien ministre, élue dans le Puy-de-Dôme.

Parmi les nouveaux élus signalons notamment Mme Valérie LETARD (UDF) dans le Nord, actuelle secrétaire d'Etat chargée de la Solidarité.

Au total, sept députés ont été élus au Palais du Luxembourg, à moins d'un an des élections législatives, ce qui n'engendra pas de scrutins partiels : Outre MM. Louis MERMAZ, Jacques BLANC et André LABARRERE, MM. Yves DAUGE (PS, Indre-et-Loire), Eric DOLIGE (RPR, Loiret), Jean-Claude ETIENNE (RPR, Marne), et Didier BOULAUD (PS, Nièvre) devinrent sénateurs.

### Dix-huit sénateurs sortants battus

Le renouvellement de 2001 se traduisit par de nombreuses défaites parmi les sénateurs sortants. Quelque trente-huit sénateurs sortants étaient candidats en 2001.

Si, sans surprise, six sortants qui n'étaient pas tête de liste ne furent pas réélus, neuf sénateurs conduisant des listes furent battus, victimes pour l'essentiel des divisions à droite. Parmi ces sénateurs battus figuraient notamment plusieurs anciens présidents de conseils généraux, notamment M. Lucien NEUWIRTH (RPR), dans la Loire, M. Jean DELANEAU (RI), qui était président de la commission des Affaires sociales, dans l'Indre-et-Loire, M. Claude HURIET (NC), qui était questeur du Sénat, dans la Meurthe-et-Moselle, et M. Jacques DONNAY (RPR), dans le Nord.

Par ailleurs, quarante-deux sénateurs sortants furent réélus en 2001.

Sans surprise, M. Christian PONCELET fut réélu président du Sénat après le renouvellement.

### En 2004, l'UMP perdait la majorité absolue au Sénat, tandis que la gauche enregistrait un gain de douze sièges

Les élections sénatoriales de 2004, qui concernaient la série C pour la dernière fois sous cette forme, avaient entraîné un renouvellement assez sensible au sein du Palais du Luxembourg. Cela tient tout d'abord aux changements survenus chez les élus. Sur les 116 sénateurs sortants (107 en France métropolitaine, 2 en Guadeloupe, 2 en Martinique, 1 à Mayotte, 1 à Saint-Pierre-et-Miquelon, et 4 sénateurs représentant les Français établis hors de France), 42 ne se représentaient pas. En outre, Mme Brigitte LUYPAERT, qui avait remplacé M. Alain LAMBERT lors de son entrée

au gouvernement en 2002, avait démissionné, ce qui avait rendu nécessaire une élection sénatoriale partielle dans l'Orne. Au final, 13 sénateurs sortants avaient été battus.

Alors qu'il y avait 116 sortants, 127 sénateurs avaient été élus, en application des lois de 2003. Plusieurs départements appliquaient pour la première fois le scrutin proportionnel : le Bas-Rhin, le Haut-Rhin, la Seine-et-Marne et le Var. Notons enfin que les départements d'Ile-de-France avaient élu leurs sénateurs pour six ans, contre neuf pour les autres départements : les départements d'Ile-de-France forment aujourd'hui la nouvelle série B, dont les élus, qui seront renouvelés le 25 septembre, auront finalement siégé sept ans, tandis que les autres départements sont intégrés à la nouvelle série A, qui sera renouvelée en 2014.

La parité s'appliquait par ailleurs pour la première fois dans le cadre d'un scrutin sénatorial. De fait, alors que la série C comptait sept sortantes (huit avec Mme LUYPAERT), 28 femmes ont été élues en 2004, tandis que 3 étaient réélues. Le nombre total de femmes au Sénat, qui était de 34 avant le scrutin, est ainsi passé à 61.

La gauche avait gagné plus de sièges que prévu. En effet, alors que le PS s'attendait à un gain net de 5 ou 6 sièges, il en avait finalement gagné 9 (un siège gagné dans le Bas-Rhin, deux dans le Haut-Rhin, un en Haute-Saône, un dans le Var, un à Paris, deux en Seine-et-Marne, un dans l'Essonne, un dans le Val d'Oise, et un siège perdu en Seine-Saint-Denis au profit des Verts). Le PS avait notamment profité de l'augmentation du nombre de sièges, de l'introduction de la proportionnelle dans les départements élisant quatre sénateurs et plus et des divisions de la majorité. Cela se vérifie dans le Haut-Rhin, où il avait gagné 2 sièges (création d'un siège supplémentaire passage à la proportionnelle et majorité particulièrement divisée, avec quatre listes UMP ou UDF) ; dans le Bas-Rhin, où il avait gagné un siège, créé à la faveur de la proportionnelle ; en Seine-et-Marne, où il avait gagné les deux nouveaux sièges, profitant de l'introduction de la proportionnelle, du passage à gauche du conseil général et de la division de la droite ; dans l'Essonne, le PS avait gagné un siège, profitant là aussi des divisions de la droite, qui se présentait en ordre très dispersé, avec six listes, la candidature de M. Serge DASSAULT ayant suscité de vives réserves au sein de l'UMP ; dans le Val-d'Oise, passé de quatre à cinq sièges, le PS avait gagné un siège, comptant au total deux élus, alors que M. Robert HUE, ancien secrétaire national du PCF, avait réussi à se faire élire et à conserver un siège au PCF, en dépit de la perte de villes importantes, comme Argenteuil ; en outre, dans ce département, la gauche avait profité de la division de la majorité : Mme Nelly OLIN l'avait emporté largement, avec deux sièges, alors que M. François SCELLIER, président du conseil général, député, n'était pas parvenu à se faire élire, la liste UDF n'obtenant aucun élu non plus. En outre, le PS avait profité de la division de la droite dans le Tarn (scrutin majoritaire) et conservé ses deux élus, alors qu'il craignait d'en perdre un. Par ailleurs, en Savoie, où il pensait perdre le siège de M. Roger RINCHET, qui ne se représentait pas, M. Thierry REPENTIN, président de la communauté urbaine de Chambéry, avait été élu.

Les Verts, qui ne comptaient qu'un seul sénateur, en avaient gagné trois : outre Mme Marie-Christine BLANDIN, sénateur du Nord, deux Verts avaient été élus à Paris, M. Jean DESESSARD et Mme Alima BOUMEDIENNE, tandis que l'ancienne ministre Dominique VOYNET avait été élue en Seine-Saint-Denis.

Dans les Hauts-de-Seine, la division de la droite n'avait pas permis à la gauche de gagner de siège supplémentaire. Alors que l'ancien ministre Charles PASQUA avait retrouvé un siège dans ce département, Mme Joëlle CECCALDI-RAYNAUD, qui avait remplacé M. Nicolas SARKOZY au Palais-Bourbon en 2002 et qui était candidate sur la liste UMP dissidente conduite par M. Jean-Pierre FOURCADE, n'avait pu entrer au Palais du Luxembourg.

De fait, si la gauche avait profité des divisions de la droite, l'inverse s'était vérifié également. Ainsi, à Paris, où la division, avec la présence d'une liste du MRC, lui fait sans doute perdre un siège : la gauche avait gagné deux sièges tandis que la droite, qui en perdait deux, s'attendait à un résultat plus mauvais, étant elle-même divisée, même si les listes de MM. Roger ROMANI et Jean-Philippe GOUJON avaient fusionné à la dernière minute. M. Philippe DOMINATI, qui se présentait comme UMP dissident, avait réussi à obtenir un siège. Dans le Yvelines, où les Verts avaient présenté une liste, et dans le Val-de-Marne, où les Verts se présentaient avec des socialistes dissidents, le PS n'avait pas gagné de siège supplémentaire.

Dans le Rhône, malgré l'élection de M. Gérard COLLOMB à la mairie de Lyon en 2001, l'équilibre politique était resté inchangé, la gauche ne gagnant aucun siège.

Si le PRG avait conservé les deux sièges qui étaient renouvelables (MM. Jean-Michel BAYLET et Yvon COLLIN dans le Tarn-et-Garonne), en revanche, le MRC avait perdu ses deux élus au Palais du Luxembourg : MM. Jean-Yves AUTEXIER à Paris et Paul LORIDANT dans l'Essonne : dans ce département, la gauche avait gagné un siège, le PS passant de un à deux élus, tandis que le PC restait stable : M. Bernard VERA (PCF) avait été élu sur la liste PS-PCF ; cependant, M. LORIDANT siégeait avec le groupe CRC au Palais du Luxembourg.

Le scrutin sénatorial avait par ailleurs permis à l'UDF de gagner au total deux sièges : il avait gagné trois sièges avec M. Yves POZZO di BORGO à Paris, M. Jean-Jacques JEGOU dans le Val-de-Marne et M. Daniel DUBOIS dans la Somme, mais en avait perdu un en Seine-Maritime. En outre, dans les Hauts-de-Seine, M. Denis BADRE, sénateur sortant UC n'avait pas obtenu l'investiture de l'UDF, mais avait retrouvé son siège.

Au total, la gauche avait gagné douze sièges (neuf PS, trois Verts), l'UDF deux, tandis que l'UMP avait perdu sa majorité absolue, passant de 162 à 155 élus.

### **En 2008, la gauche progresse plus que prévu, en gagnant plus de vingt sièges**

Si la droite est restée majoritaire au Palais du Luxembourg à l'issue du renouvellement sénatorial de 2008, la gauche avait progressé plus que prévu, gagnant plus de vingt sièges, profitant ainsi de ses gains lors des élections régionales de 2004, cantonales de 2004 et 2008 et municipales de 2008, mais aussi des divisions à droite. Au total, il y avait 114 sièges à pourvoir (dont 12 sièges créés). 48 sénateurs sortants avaient été réélus, 9 sortants avaient été battus et 62 nouveaux sénateurs avaient été élus.

La gauche avait gagné 23 sièges, le PS annonçant un gain net de 19 nouveaux élus, le PRG 3 et le PCF 1, en ayant repris un siège dans son fief historique de l'Allier. Le PS a ainsi gagné deux sièges dans l'Ain (dont un nouveau), le nouveau siège de l'Aisne, un, à la proportionnelle dans les Alpes-Maritimes, où un siège nouveau était créé, un dans l'Ardèche, où il comptait déjà un sortant, un dans l'Aveyron, un dans les Bouches-du-Rhône, où était créé un nouveau siège, deux en Charente, deux en Corrèze, deux en Côte-d'Or, un dans la Creuse, un en Dordogne, deux dans le Doubs, un dans la Drôme (3<sup>ème</sup> et nouveau siège), un en Gironde (6<sup>ème</sup> et nouveau siège) et trois dans l'Ille-et-Vilaine.

Le PS avait en revanche perdu plusieurs sièges : alors qu'il avait trois sortants dans le Gard, il ne compte plus que deux élus ; en Haute-Garonne, le passage au scrutin proportionnel lui en fait perdre un ; enfin, et surtout, la désunion à gauche, dans l'Hérault, et la lutte entre le président du conseil général André VEZINHET et le président du Conseil régional du Languedoc-Roussillon Georges FRECHÉ, avait permis à la liste de droite d'obtenir un siège supplémentaire.

La majorité sénatoriale avait perdu près de vingt sièges (dans l'Ain, l'Allier, l'Ardèche, l'Aveyron, le Cantal, la Charente, la Corrèze, la Côte-d'Or, la Creuse, la Dordogne, le Doubs, le Gers et l'Ille-et-Vilaine), mais en avait gagné dans le Gard, la Haute-Garonne et l'Hérault.

### La gauche profite des divisions à droite et de ses gains aux élections locales

La gauche, et notamment le PS, était restée la principale bénéficiaire des divisions à droite. Ainsi, dans l'Ain, où les deux sortants UMP ne se représentaient pas, la droite s'était divisée autour du retour de l'ancien ministre Charles MILLON, ancien président du conseil régional de Rhône-Alpes, ancien député de l'Ain. Ce dernier avait été battu, tandis que le président (PS) du conseil général, M. Rachel MAZUIR, avait été élu, ainsi que M. Jacques BERTHOU, l'UMP ne conservant qu'un seul siège.

M. MILLON n'est cependant pas le seul ancien ministre, à droite, à avoir échoué dans sa tentative de retrouver un mandat national : ainsi, dans l'Aveyron, l'ancien ministre et ancien député Jacques GODFRAIN avait été battu au 2<sup>ème</sup> tour, tandis que dans le Gard, M. Gilbert BAUMET s'était effondré dès le premier tour.

Dans les Alpes-Maritimes, le PS avait gagné un siège, contre toute attente, alors que la droite, très divisée, présentait pas moins de quatre listes. Pierre LAFITTE, âgé de 83 ans, président du groupe RDSE, avait perdu son siège. Les divisions de la droite lui avaient encore fait perdre les deux sièges qu'elle détenait dans l'Aveyron : sénateur depuis 1980, l'ancien ministre Jean PUECH, ancien président du conseil général, devait affronter l'ancien ministre Jacques GODFRAIN et M. Marc CENSI, ancien maire de Rodez, ville passée à gauche en mars 2008. Dans le Cantal, département dont M. Alain MARLEIX, à l'époque secrétaire d'Etat à l'Intérieur et secrétaire national de l'UMP aux élections, était l'élu, si M. Pierre JARLIER, sénateur sortant, avait été réélu dès le premier tour, la tentative de retour de l'ancien député Yves COUSSAIN avait fait perdre le candidat UMP Louis-Jacques LIANDIER, au bénéfice d'un candidat radical de gauche, M. Jacques MEZARD. En Gironde, où la majorité s'était divisée : M. Gérard CESAR, qui n'avait pas obtenu l'investiture de l'UMP, s'est représenté comme DVD. Il avait été réélu, mais la liste UMP, que conduisait M. Xavier PINTAT, n'avait obtenu que deux sièges, M. Hugues MARTIN, ancien député, ancien maire de Bordeaux, ne pouvant entrer au Palais du Luxembourg, alors que le sixième siège, créé, était revenu au PS Alain ANZIANI.

La gauche avait bénéficié en outre de ses gains aux élections locales. Cela s'était vérifié notamment dans l'Ain, mais aussi dans l'Aisne, dans l'Ardèche, en Charente, où elle avait pris les deux sièges, en bénéficiant également de la division à droite, en Corrèze, l'ancien département d'élection du président Jacques CHIRAC élisant deux sénateurs socialistes, en Côte-d'Or, où le PS avait pris deux sièges, en faisant élire l'ancien ministre François PATRIAT, président du conseil régional de Bourgogne, et M. François REBSAMEN, maire de Dijon, "n°2" du PS, dans la Creuse, en Dordogne, où le PS avait gagné un siège, dans le Doubs, où il en avait pris deux, et surtout en Ille-et-Vilaine, où le PS avait remporté trois sièges sur quatre, confirmant l'ancrage progressif à gauche de la Bretagne.

Les victoires aux élections régionales et cantonales ne suffisent cependant pas à l'emporter aux élections sénatoriales. Ainsi, dans l'Eure, le président socialiste du conseil général, M. Jean-Louis DESTANS, avait été battu dès le premier tour, tandis que dans le département dont M. Hervé MORIN est l'élu, l'un de ses proches, M. Hervé MAUREY, avait été élu dès le premier tour, avec les deux sortants UMP, MM. Joël BOURDIN et Ladislav PONIATOWSKI.

### Sept présidents de conseil généraux élus

Les élections sénatoriales avaient cependant mis en évidence le poids des grands élus, et notamment des présidents de conseils généraux. Huit présidents (sept PS un UMP) d'assemblée départementale se présentaient : un seul avait échoué, M. DESTANS dans l'Eure, qui avait cependant sensiblement amélioré le score de la gauche par rapport aux élections sénatoriales de 1998. Dans l'Eure-et-Loir, M. Albéric de MONTGOLFIER (UMP), avait été élu dès le premier tour, prenant ainsi le siège créé dans son département.

Plusieurs anciens ministres à gauche avaient fait en 2008 leur entrée au Palais du Luxembourg : René TEULADE en Corrèze, MM. François PATRIAT en Côte-d'Or, Edmond HERVE en Ille-et-Vilaine, et Jean-Pierre CHEVENEMENT dans le Territoire de Belfort. Le fondateur du MRC avait devancé le socialiste Yves ACKERMANN, président (PS) du conseil général du Territoire de Belfort, retrouvant ainsi un mandat parlementaire, qu'il n'avait plus depuis 2002, à la suite de sa défaite aux élections législatives.

Douze sièges avaient été créés à l'occasion du renouvellement sénatorial de 2008. Le PS en avait gagné sept : dans l'Ain, l'Aisne, les Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, la Drôme, la Gironde et en Guyane. L'UMP l'avait quant à elle emporté dans l'Eure-et-Loir, la Haute-Garonne, l'Hérault, à Saint-Martin et à Saint-Barthélemy.

### M. Gérard LARCHER élu président du Sénat

Les élections sénatoriales de 2008 s'étaient par ailleurs soldées par l'élection de M. Gérard LARCHER, sénateur (UMP) des Yvelines, maire de Rambouillet, ancien ministre, à la présidence du Sénat. Son élection ne faisait aucun doute à la suite du retrait de M. Alain LAMBERT, sénateur (UMP) de l'Orne. M. LARCHER, cinquième président du Sénat depuis le début de la V<sup>ème</sup> République, est le deuxième président issu du mouvement gaulliste à présider la Haute Assemblée. Le prédécesseur de M. LARCHER, M. Christian PONCELET, était également issu de la mouvance gaulliste, alors que les trois présidents qui se succédèrent entre 1958 et 1998, Gaston MONNERVILLE, Alain POHER et René MONORY, étaient issus du MRP et du CDS pour les deux derniers, et du Parti radical pour le premier. M. LARCHER avait été élu dès le premier tour, avec 173 voix sur 339 (sur 343 sénateurs). M. Jean-Pierre BEL, sénateur de l'Ariège, président du groupe socialiste au Palais du Luxembourg, avait quant à lui rassemblé 134 voix.

Le président du groupe Union Centriste, M. Michel MERCIER, sénateur du Rhône, qui avait envisagé de se présenter, avait finalement renoncé, "par souci d'unité au sein de la majorité présidentielle". A gauche, le groupe communiste, qui avait envisagé de présenter sa présidente, Mme Nicole BORVO COHEN-SEAT, sénateur de Paris, avait finalement renoncé, au nom de l'unité de la gauche.

Si l'élection de M. LARCHER avait été acquise dès le premier tour, la primaire, qui au sein de l'UMP, avait permis de désigner le sénateur des Yvelines, avait suscité des réserves, plus importantes que ce qui était prévu. Ainsi, deux bulletins étaient allés à l'ancien Premier ministre Jean-Pierre RAFFARIN, sèchement battu par M. LARCHER. Quelque 19 voix s'étaient portées sur M. René GARREC, sénateur (UMP) du Calvados, issu de la même sensibilité RI (Républicains indépendants) que M. RAFFARIN, l'essentiel de ces voix provenant d'anciens élus RI.